

La lettre de l'Association Nationale des Conseillers Pédagogiques

Aujourd'hui, la culture scientifique est partie intégrante de la culture générale de l'homme. Et l'esprit scientifique se doit d'influer sur son comportement, dans sa vie quotidienne comme dans les décisions qu'il est amené à prendre au titre de citoyen engagé dans le processus du *développement durable*.

Mais en aucun cas cette culture ne saurait supplanter, ni supprimer, les cultures préexistantes.

La communauté scientifique doit tenter de fournir des solutions neuves aux problèmes culturels, sociaux et économiques de notre temps et se garder de toute vision optimiste comme celle d'un progrès social et économique découlant automatiquement du progrès scientifique.

La recherche scientifique étant aléatoire, la responsabilité des scientifiques pour la création du futur semble être engagée dans deux directions : d'une part une responsabilité pédagogique, vis à vis de la masse des non scientifiques, et également vis à vis du pouvoir politique et économique, et d'autre part une responsabilité sociale.

« *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* » écrivait Rabelais. ...

La science soulève un nombre grandissant de questionnements, d'incertitudes, au diapason de ses avancées fulgurantes ces dernières années. Ces « progrès » sont-ils toujours concertés, consensuels ? La science est-elle toujours sage, raisonnable, prudente ? Ces questions ne sont pas anodines à l'heure où les scientifiques ont désormais le pouvoir de manipuler la vie, de conseiller les pouvoirs publics, d'influer l'économie, de révolutionner notre vie quotidienne et notre culture. Certaines innovations scientifiques peuvent avoir des implications déterminantes, voire irrémédiables. Leurs incertitudes alimentent une actualité riche en la matière.

La notion de « sagesse » était utilisée autrefois dans la langue française pour exprimer la sagesse de celui ou celle qui possédait le savoir, la science à un degré élevé ainsi que les qualités de jugement, d'habileté, de raison, de prudence. La science n'est donc pas le dernier mot de la connaissance du monde, il faut qu'il s'y adjoigne le jugement, c'est-à-dire aussi la connaissance du bien et du mal.

Ainsi, aussi bien dans l'organisation scientifique du travail (avec l'utilitarisme et le taylorisme) que dans les risques encourus par le progrès scientifique (dans le domaine du nucléaire par exemple) ou encore dans les utilisations problématiques des inventions les plus remarquables (par exemple le clonage), il apparaît que la science ne conduit pas systématiquement à un état de confiance de l'homme vis à vis de la science.

Pourtant, que la montagne est belle. Comment peut-on imaginer ... que tant d'horreurs peuvent arriver ?...

Il appartient à l'Ecole, et donc aux enseignants d'éveiller les élèves à une culture scientifique afin de les aider à comprendre le monde mais également pour agir dans et sur le monde dans une logique de développement durable. Vous connaissez tous ce proverbe africain, repris par Antoine de Saint Exupéry: « *Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ».

Nous sommes conscient que l'avenir de notre planète passe avant tout par la sensibilisation des plus jeunes. Il est de notre devoir d'adulte, et plus encore celui d'enseignant, d'expliquer à nos élèves ce qu'implique ce concept de développement durable qui s'affiche comme la recherche du juste équilibre entre développement économique, protection environnementale et progrès social.

Ce congrès, n'en doutons pas, par la qualité de ses intervenants, par la qualité du questionnement et de la réflexion à laquelle ils vont nous amener sera un moment inoubliable de formation pour nous, conseillers pédagogiques, au service de nos collègues, au service des élèves, au service de l'Ecole. Je tiens à les en remercier par avance..

Je souhaite à tous un excellent congrès 2008.

Pierre Maraine, président

Sommaire

- Discours d'ouverture, La lettre de M. le Ministre
- Témoignages, retour sur les faits marquants
- Rapport moral, Orientations
- Et l'an prochain ?

Contact ANCP : Patrice Mahé
secrétaire général,
MPatricemahe@aol.com

Message de Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale pour le congrès national de l'Association nationale des conseillers pédagogiques

Monsieur le Président de l'ANCP,
Mesdames et messieurs les Conseillers pédagogiques,

J'aurais vivement souhaité être avec vous à Grenoble ce matin pour l'ouverture du congrès de l'Association nationale des conseillers pédagogiques. Malheureusement, les contraintes de mon emploi du temps ne m'en laissent pas la possibilité. J'ai donc demandé à Monsieur le Recteur de l'Académie de Grenoble d'être mon porte-parole auprès de vous.

Vous le savez, l'école primaire est au cœur de l'action que je mène depuis un an à la tête du ministère de l'Education nationale. Pour répondre aux défis de la réussite pour tous, pour diviser par deux le nombre d'élèves en situation d'échec lourd et réduire de moitié le taux de redoublement, j'ai voulu donner à notre école un élan nouveau en lui assignant des objectifs précis et en lui offrant les moyens de les atteindre.

Ainsi, la suppression des cours du samedi matin permet de proposer, dès la rentrée 2008, deux heures d'aide individualisée aux élèves qui rencontrent des difficultés. Il s'agit d'apporter, dans une relation pédagogique autre que celle de la classe, les réponses pertinentes. Cette nouvelle mission des maîtres du 1^{er} degré implique nécessairement une organisation différente de l'école et de son fonctionnement. Les stages de remise à niveau en français et mathématiques qui sont également proposés pendant les vacances de printemps et à l'été contribuent, eux aussi, à la réussite des élèves en proposant gratuitement le service que seules les familles les plus favorisées pouvaient jusqu'alors offrir à leurs enfants. Les premiers de ces stages viennent d'avoir lieu et ceux qui en ont bénéficié sont très satisfaits, comme ceux qui les ont encadrés.

L'autre élément majeur de cet élan donné à l'école primaire, ce sont bien sûr les nouveaux programmes. Plus clairs, plus resserrés et plus précis, ils traduisent de la nécessité de recentrer l'école primaire sur les apprentissages fondamentaux car, vous le savez, trop d'élèves n'en ont pas une maîtrise satisfaisante à leur entrée au collège. La consultation des familles, des enseignants, de la représentation nationale et d'autres acteurs encore, a bien montré les attentes suscitées par ces programmes.

Mesdames et messieurs, les conseillers pédagogiques ont un rôle éminent à jouer dans la mise en place de cette réforme ambitieuse du premier degré.

Premiers collaborateurs des inspecteurs de l'Education nationale en circonscription, vous êtes des acteurs essentiels de la réussite scolaire.

En effet, c'est à vous de diffuser la culture de l'évaluation et du résultat au sein du premier degré et donc d'aider les maîtres à mieux mesurer les progrès de leurs élèves. Il vous revient aussi de faciliter et d'accompagner les expériences pédagogiques nouvelles afin de recenser les bonnes pratiques et de proposer des solutions innovantes, dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants.

Dans ce contexte, il est désormais nécessaire de définir avec une plus grande précision les missions qui sont les vôtres et, en particulier, de clarifier votre rôle dans le pilotage des circonscriptions et la formation des enseignants.

Je souhaite aussi que votre fonction soit mieux reconnue. Le temps de la réflexion s'achève, il faut maintenant aboutir. Aussi des propositions concrètes seront faites dans le courant du mois de mai.

Pour le moment, je souhaite que votre congrès soit fructueux. Je n'en doute d'ailleurs pas un instant car en choisissant de consacrer votre réflexion à l'enseignement des sciences à l'école, vous vous êtes fixé un programme à la fois passionnant et ambitieux. Beaucoup de choses ont déjà été faites dans ce domaine, en particulier avec l'expérience de la Main à la pâte menée en partenariat avec l'Académie des Sciences. Mais il reste encore beaucoup à faire pour diffuser la culture et les savoirs scientifiques dans les écoles de notre pays et je ne doute pas que les conclusions de ce congrès permettront d'esquisser des pistes fructueuses pour l'avenir.

Je vous souhaite un excellent congrès.

RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS

Ils ont participé à nos travaux

- ✓ **Mamadou Fall**, président de l'Association **Sénégalaise des Conseillers Pédagogiques** (ASCP) qui a rappelé les liens étroits entre nos deux associations depuis 3 ans et qui invite une délégation au premier congrès de l'ASP.
- ✓ **Jean-François Vincent de l'OCCE**
- ✓ **Dominique Luquet**, représentant **Jean Michel Sautreau**, président de l'USEP
- ✓ Les représentants des syndicats nationaux : **Emmanuel Guichardaz** pour le **SNUIPP**, **Martine Dupuy** pour le **SNUDI FO**, **Michèle Zorman** pour le **SGEN CFDT**, **Pierre Gentily** pour le **SNUIEN FSU**

Des conférences de haut niveau !!

David Quéré nous a entretenu des tribulations d'une goutte d'eau. Il s'est appuyé sur les travaux de Gilles de Gennes et son équipe dont il fait partie pour ravir l'assemblée au cours d'un exposé pétillant et très imagé.

Il a conclu ainsi : « Les tribulations d'un chercheur sont beaucoup plus méandreuses et les faiblesses du chercheur sont souvent celles d'un explorateur fatigué ; mais malgré tout il progresse ! »

Axel Khan était chargé de discourir des sciences et de l'éthique.

Il a confié que ses réflexions depuis longtemps l'ont amené à se pencher sur la relation entre savoir et valeurs. « La science est un moyen de liberté »

Deux interrogations :

« Comment refonder un espoir progressiste ? » « Comment essayer de réhabiliter les carrières scientifiques ? »

Une affirmation :

« L'école doit être le lieu où on apprend les valeurs. »

Britt Mary Barth nous a éclairé sur « L'enfant chercheur en question »

Il s'agissait dans un premier temps de relier le savoir empirique au savoir conceptuel.

Elle a ensuite donné les conditions nécessaires pour engager l'enfant sur la voie des apprentissages.

Enfin, elle a conclu par « Il faut laisser les enfants prendre des initiatives, explorer, poser des questions sans avoir peur de se tromper car on ne pense pas sans émotion »



TEMOIGNAGES

Chaque année, on dit la même chose, et c'est vrai. mais celui-ci fut un vrai bonheur : un site remarquable, des conférences et des agoras qui vous donnent le sentiment de devenir plus intelligent, des ateliers et des visites passionnants, et bien sur un accueil exceptionnel, alliant la gentillesse à l'efficacité.

Françoise, Philippe, André, encore merci à vous et à tous ceux qui vous ont accompagnés dans l'aventure de ce congrès. Soyez mon porte-parole pour leur transmettre mes remerciements et mes félicitations les plus chaleureux et les plus sincères. **(Patrick Picollier, commission Arts visuels)**

J'ai encore des images de bulles plein les yeux... celles de la Bastille, celles qui pétillaient dans mon verre, celles de David Quéré.

J'ai encore des sons plein les oreilles, ceux du tramway, ceux des orchestres au musée et à la soirée de gala, ceux des conférences, ceux des discours, présidentiels ou non, ceux des ovations diverses et variées, ceux des "à bientôt" du départ...

Nous avons une année pour nous préparer à porter le costume de l'Espace et reconstituer l'effet pingouin tous ensemble au congrès 2009. **(Françoise Prost - Commission Education musicale)**

Encore un congrès réussi. Le savoir faire de l'ANCP est là: créer des outils de savoir, d'information et de formation. Donner aux gens le sentiment (et ça n'est pas qu'un sentiment!) de repartir plus intelligents! Tel est le rôle de l'ANCP car tel est le rôle du Conseiller Pédagogique.

Grenoble était mon troisième congrès et l'occasion de voir à l'œuvre une troisième équipe formidable!

Si, comme nous l'a dit Axel KAHN il ne faut pécher ni par trop de pessimisme ni par trop d'optimisme, après quelques années passées au sein de l'ANCP, je crois que c'est notre association qui est formidable! **(Lionel Quillet, co organisateur du congrès 2010)**

Je joins mes félicitations à tous les organisateurs qu'ils soient passés ou futurs. Quand on a conscience des efforts faits pour que chaque congrès soit si fructueux pour chacun, on ne peut que s'incliner bien bas.

J'ai déjà mis à profit les propos d'Axel Kahn dans mon allocution du huit mai. **(Daniel Feurtey, responsable du Prix littéraire)**

Me voici de retour sous les Tropiques avec dans mes bagages de merveilleux souvenirs de cet excellent congrès ; je ne reformulerai pas tous les compliments qui en ont été faits et que je partage entièrement ! Je voulais simplement redire combien pour nous, outre-mer, ce moment est riche de formation certes mais aussi (et je dirai surtout) de rencontres avec tous les collègues ; ces moments de partage sont indescriptibles ; ils redonnent l'énergie nécessaire pour croire encore à notre métier ! même la météo était de la partie !

Merci aux organisateurs et merci à tous !

Bon courage à la prochaine équipe et au plaisir de partager encore de ces moments inoubliables et de retrouver ceux qui n'ont pu être présents pour diverses raisons **(Elisabeth Levasseur, DA de la Réunion)**



Rapport Moral 2008

Mes chers collègues,

A la lecture des rapports d'activités des Délégués Académiques, je peux constater que tous les Conseillers Pédagogiques ne sont pas logés à la même enseigne.

En circonscription, tous les conseillers pédagogiques n'ont pas la chance de travailler avec un collègue afin de constituer un véritable binôme, tant ce collègue est occupé par d'autres tâches extérieures à sa fonction. Tous les conseillers pédagogiques n'ont pas la chance de travailler avec un IEN qui soit un véritable chef d'équipe de circonscription, avec la définition d'objectifs clairs et précis, où chacun est capable dans la limite de son statut et de sa fonction de prendre en charge sa part de travail et d'aider l'autre dans la sienne.

Au niveau départemental, tous les conseillers pédagogiques spécialisés n'ont pas la chance de pouvoir travailler en équipe départementale, et ils ressemblent parfois à de travailleurs plus ou moins indépendants devant répondre à des demandes disparates ou contradictoires de la part d'IEN avec qui ils doivent travailler.

Dans les départements, tous les conseillers pédagogiques n'ont pas la chance d'avoir droit à de véritables temps de formation.

Dans les départements, tous les conseillers pédagogiques n'ont pas la chance d'avoir une association départementale de conseillers pédagogiques qui puisse les réunir sur le temps extra-scolaire ou scolaire avec autorisation de l'Inspecteur d'Académie autour de projets de mutualisation ou de formation.

Tous les conseillers pédagogiques de France n'ont pas la chance de pouvoir participer à des rencontres départementales, académiques, inter-académiques ou nationale, rencontres organisées à l'initiative d'une équipe départementale de l'ANCP.

J'ai l'impression que moi, j'ai beaucoup de chance.

A la lecture de ces rapports d'activités des Délégués Académiques, je constate une morosité dans l'état d'esprit des conseillers pédagogiques, morosité qui n'est pas nouvelle, mais qui est arrivée à un point d'exaspération qui va de la révolte au désespoir, en passant par le désabusement.

Au regard de la charge de travail toujours grandissante des équipes de circonscription, les conseillers pédagogiques ont le sentiment de ne plus remplir correctement leurs missions tant tout doit se faire dans l'urgence.

La situation dans les écoles, la place grandissante des familles, le comportement des élèves et des enseignants, depuis de nombreuses années ont beaucoup évolué. Le regard que portent enseignants et directeurs d'écoles sur les conseillers pédagogiques a lui aussi évolué. Dans beaucoup d'endroits, nous sommes passés de « l'œil de Moscou » à celui de « pompier de service », devant intervenir dans des situations bien souvent difficiles où nos collègues ont le sentiment d'être dépassés.

Les conseillers pédagogiques en ont assez d'être les grands oubliés de notre système d'éducation depuis le ministère Jospin. J'en citerais quelques exemples :

Le mode de recrutement des conseillers pédagogiques avec le CAFIPEMF. Ce diplôme, dans son fond et dans sa forme, est une des survivances de l'examen professionnel qui date de l'époque où les directeurs d'Ecoles Normales en étaient les grands maîtres. Examen difficile, avec un taux d'échec énorme, avec peu de départements qui organisent une préparation sérieuse dans le cadre d'un stage inscrit au plan départemental de formation, et examen qui correspond peu aux rôles et missions qu'ont à accomplir les conseillers pédagogiques dans le cadre et la diversité de leurs fonctions. La formation initiale et continue des conseillers pédagogiques, ainsi que le mode de recrutement, ont bien besoin d'être revus.

Un autre exemple : la méconnaissance, de la part du législateur, du fonctionnement des circonscriptions, du rôle et de la fonction des différents acteurs de l'équipe, lors de l'écriture du texte sur la validation de la formation des PE2 par les IEN. On a beau me dire que derrière le mot IEN, il faut comprendre équipe de l'Inspection de l'Education Nationale, pour moi, IEN veut bien dire Inspecteur et c'est bien de son rôle et sa fonction de valider au nom de l'employeur, l'Education Nationale, une formation mise en oeuvre par un organisme, l'IUFM. Le rôle et la place du suivi de cette formation par les Conseillers pédagogiques a été oubliée ou négligée, ce qui a entraîné des cafouillages, des fonctionnements très différents suivant les circonscriptions ou les départements avec des pressions différents et variées. Ce qui renvoie aux propos liminaires de mon discours.

Rapport moral (suite)

Encore un autre exemple : les peut-être futurs nouveaux programmes de l'école. Je veux nommer le projet de programmes 2008 en consultation auprès des écoles. Quelle consultation des conseillers pédagogiques ? Le système de remontée de la consultation via l'application sur Eduscol ne permet, à aucun moment, de prendre en compte l'avis des équipes départementales des conseillers pédagogiques. Le Ministère n'a, à aucun moment, invité l'ANCP pour qu'elle puisse donner son avis. Lorsqu'on souhaite nous flatter, on parle de notre « expertise pédagogique », mais comment est-elle réellement prise en compte ? C'est pourquoi l'ANCP, avec 19 autres associations ou organisations professionnelles, a été signataire d'une pétition en direction de Monsieur le Ministre de l'éducation nationale, pour lui demander de suspendre son projet et de tenir compte de l'avis des personnels et des partenaires de l'Education, afin d'en revoir profondément la conception et la rédaction.

Les conseillers pédagogiques ont toujours été, et sont toujours, loyaux vis à vis de l'institution. Cette loyauté n'implique pas de se comporter comme un troupeau de moutons bêlants. Elle n'est pas « servilité ». C'est en apportant sa contribution, en donnant son avis quand on lui demande - même s'il ne fait pas toujours plaisir - en étant toujours à la pointe de la recherche en pédagogie, en étant une interface experte entre des contenus, des programmes et les enseignants chargés de la mise en œuvre, que le conseiller pédagogique effectue la démonstration de sa loyauté. C'est aussi ainsi que nous apportons modestement notre contribution à la réussite scolaire de tous les élèves dans les écoles publiques.

Mais les conseillers pédagogiques en ont assez d'être négligés, maltraités et oubliés. Nombre d'entre eux m'ont fait part de leur intention de quitter la fonction, soit pour passer le concours de chef d'établissement ou d'IEN, soit pour prendre ou reprendre une fonction de directeur, soit encore pour retourner dans une classe, comme enseignant ordinaire. Ils jettent l'éponge, et je ne leur jette pas la pierre.

Comment faire de notre fonction une fonction attrayante lorsque, à l'inverse de ce que peuvent penser certains enseignants dans les classes, devenir conseiller pédagogique, c'est travailler plus pour gagner moins. Je ne parle pas des collègues évoqués tout à l'heure, ceux qui sont trop occupés par leur club sportif ou par l'écriture de leur prochain ouvrage, sortes de caricatures de conseillers pédagogiques qui nuisent à l'image de notre fonction, des personnes que, en définitive, l'on a honte d'appeler des collègues. L'immense majorité des conseillers pédagogiques est composée de personnes passionnées, qui croient dans leur mission, dans les rôles qu'ils peuvent tenir auprès des collègues enseignants, et en particulier auprès de ceux qui commencent leur vie professionnelle.

Les rencontres de l'ANCP avec les conseillers du Ministre cette année sont un espoir pour tous les conseillers pédagogiques qui souhaitent que leur situation évolue, qu'ils soient enfin reconnus à leur juste valeur et que cette reconnaissance soit à la fois morale et matérielle. Un accord a été conclu pour avancer rapidement sur 4 sujets :

- les missions des Conseillers Pédagogiques (mise à jour, redéfinition)
- le recrutement des CP (procédures, modalités)
- le déroulé de carrière
- la revalorisation

Nous avons été écoutés et, souhaitons-le, entendus. Nous sommes en attente de propositions. Le dossier des conseillers pédagogiques s'est ouvert sous le ministère Fillon, il a été oublié, voire a régressé, sous le ministère Robien. Il s'est réouvert sous le ministère Darcos. Nous espérons qu'il arrive à son terme sous ce ministère, avec des avancées significatives, sans précipitation mais également sans attermoiement.

C'est pourquoi je terminerai en disant que la mise en œuvre du projet associatif de l'ANCP, association professionnelle représentative de tous les conseillers pédagogiques, reconnue comme telle par les conseillers du Ministre, « *se connaître, se faire connaître, se faire reconnaître* » a pris cette année toute son ampleur et tout son sens par ses actions, par ses outils (site Internet, revue professionnelle avec Interface, ses divers cédéroms Echanges) au service de ses adhérents, par ses rencontres départementales, académiques, inter-académiques et nationales, par les liens qu'elle tisse ou qu'elle entretient avec les associations avec lesquelles elle partage un certain nombre de valeurs, par l'action qu'elle mène auprès du Ministère conjointement avec les organisations syndicales.

Chers collègues adhérents de l'ANCP, c'est tous ensemble, par les actions que nous avons menées et que nous menons, au niveau local comme au niveau national, que nous avançons et faisons avancer la reconnaissance de la spécificité de notre beau métier.

PIERRE MARAINE

Notre orientation 2008-2009

Je déclinerai mon propos selon les trois axes de notre projet associatif que je vous rappelle pour mémoire : *Se connaître, se faire connaître, se faire reconnaître.*

Se faire reconnaître :

Tout d'abord, je souhaite que les rencontres de l'ANCP avec le Ministère aboutissent enfin sur les bases de l'accord conclu lors de la précédente rencontre.

L'école, la société, la formation initiale et continue des enseignants ont bien changé et évolué depuis le texte de 1996 définissant les missions des conseillers pédagogiques. Il reste un certain nombre de constantes mais nombre de missions se sont rajoutées aux missions précédentes et ne permettent plus de distinguer ce qui est important de ce qui est accessoire. La mise à jour, la redéfinition des missions des conseillers pédagogiques et leur hiérarchisation devient une nécessité. L'ANCP peut être force de proposition.

Le turn-over des conseillers pédagogiques dans les départements, dus aux départ en retraite, à la réussite aux concours de chef d'établissement ou d'IEN, aux départs de collègues qui préfèrent retourner dans des classes ou devenir directeur d'école, fait que les conseillers pédagogiques sont remplacés, soit par des Maîtres formateurs, soit de plus en plus souvent par des collègues faisant fonction, candidats ou non au CAFIPEMF. Cet examen a besoin d'être revu, dans son fond comme dans sa forme, pour être complètement adapté à la réalité de notre fonction avec la nécessité d'une véritable formation initiale et continue des Conseillers. L'ANCP a toute sa place comme opérateur de cette formation. Le congrès national, les rencontres départementales, académiques et inter-académiques peuvent en être des moyens. Des expériences d'actions de formation de l'ANCP dans des plans départementaux de formation de formateurs menées dans certains départements peuvent en être des exemples.

De plus, il est de notre devoir, à nous tous adhérents de l'ANCP, d'accueillir et d'accompagner les nouveaux collègues lors de leur entrée dans la fonction, de leur faire découvrir toute l'importance, la richesse et l'utilité de notre association, de leur faire goûter à la force symbolique de l'adhésion à un groupe.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire, la suppression des cours pour les élèves le samedi matin, l'organisation des temps de prise en charge des élèves en difficultés, le temps de formation en circonscription des enseignants passant de 12 à 18 heures minimum, sont autant d'éléments d'une nouvelle donne qui interroge l'organisation de la semaine de travail des conseillers pédagogiques. Si la notion de durée de travail des enseignants, en temps de présence élèves, temps de formations, temps de réunion et de concertation, est apparemment définie dans les propos ministériels, qu'en est-il pour les conseillers pédagogiques ? Le temps de travail des conseillers pédagogiques est une notion floue, mal définie, qui en arrange certains, qui en agace d'autres.

La difficulté de recrutement de conseillers pédagogiques, constatée par le ministère, montre bien le manque d'attrait de notre profession. Certes, si nul ne peut nier qu'elle est très enrichissante personnellement, intellectuellement et pédagogiquement, on ne peut dire qu'il en est de même financièrement. Comment persuader un collègue exerçant la fonction de directeur d'école de devenir conseiller pédagogique quand pour lui ce changement de fonction va se traduire par une perte financière importante et, bien souvent, par une augmentation du temps de travail. L'ANCP est en attente des propositions significatives qui pourront lui être faites sur une réelle revalorisation, le remboursement des frais de déplacement et le déroulé de carrière.

Bien évidemment cela flatte notre ego lorsque l'on nous dit, au Ministère, que l'on reconnaît toute l'importance de notre fonction, la qualité et l'expertise pédagogique des conseillers pédagogiques. Mais nous souhaitons que cette reconnaissance passe également, et rapidement, par des actes.

Se faire connaître :

Nous poursuivrons l'an prochain notre volonté de rencontre et d'élargissement de partenariats avec d'autres associations professionnelles, organisations et mouvements pédagogiques. Si les chemins divergent, il arrive que nos routes se croisent et nous partageons des valeurs communes de solidarité, de laïcité, valeurs parfois mises à mal dans le contexte actuel. C'est pour cela qu'il est nécessaire de continuer de tisser des liens, mener des actions, lorsque le besoin ou la nécessité se fait sentir, conduire des projets communs, élaborer des partenariats, non dans un esprit de concurrence mais bien plutôt un souci de complémentarité.

Poursuivre les actions et les rencontres avec d'autres associations, tisser des liens, mener des actions et des projets communs, partager des valeurs. Tout cela contribue à la connaissance de l'ANCP par nos partenaires associatifs.

Notre orientation (suite)

Se connaître :

Le nombre d'adhérents de notre association est en légère progression même si l'on constate, comme dans nombre d'associations professionnelles, un certain effritement depuis plusieurs années. Nous en connaissons partiellement les causes qui sont dues au turn-over des conseillers pédagogiques dans les départements, mais également, avec le départ des plus anciens, dues à la perte graduelle d'une culture commune lorsque les relais ne sont pas repris.

Il n'est pas rare d'entendre un conseiller pédagogique dire « Mais qu'est-ce que m'apporte l'ANCP ? ». J'ai envie de lui répondre « Et toi, que peux-tu apporter à l'ANCP ? »

Si l'on veut lire des revues de qualité comme Interface, si l'on veut un espace de mutualisation de notre site national bien achalandé, si l'on veut recevoir des documents par le biais de nos cédérom Echanges, il faut d'abord en donner !

On ne peut pas tout attendre du National avec un « N » majuscule comme on parle de l'Administration avec un « A » majuscule. L'ANCP n'est pas une entité virtuelle qui donne des documents, qui apporte des réponses, qui résout tous les problèmes. L'ANCP est une association professionnelle faite d'hommes et de femmes qui, des sections locales au bureau national, donnent de leur temps, de leurs loisirs, de leurs labours afin de faire avancer cette grande machine associative. Je rappelle que l'ANCP n'a aucun permanent et qu'aucun d'entre nous ne bénéficie de décharges de service afin de s'occuper de l'association. Je remercie tous les retraités qui, disposant d'un peu plus de temps que les collègues en activité, participent activement à tous les niveaux, local et national, pour nous aider à faire vivre notre association.

Adhérer à l'ANCP, c'est bien. Aider à la faire vivre en y prenant des responsabilités, c'est mieux. 2009 sera une année électorale pour notre association.

Nous y renouvelerons tous les Délégués Départementaux dans les départements, tous les Délégués Académiques dans les académies, tous les membres des Commissions Nationales.

En octobre 2009, le Conseil d'Administration de l'ANCP élira son nouveau Bureau National qui désignera son Président

Je souhaite que tous les départements de France métropolitaine et d'Outre-mer aient un Délégué Départemental et un suppléant. C'est le relais local le plus important : c'est lui qui fait vivre notre association dans les départements, dans chacun de vos départements. Lorsqu'une association départementale existe, il en a la présidence et son suppléant la vice présidence. Il impulse, il crée du lien, il est le référent, il est le représentant de l'ANCP auprès de l'IA.

Je souhaite que toutes les académies de France métropolitaine et d'Outre-mer aient un Délégué Académique et un suppléant. Membre du Conseil d'Administration de l'ANCP, il est le relais entre l'échelon national et les départements. De par sa fonction, il est membre de droit des conseils d'administration départementaux. Il aide, coordonne, diffuse l'information entre les départements et le national. Il participe aux travaux des Commissions Nationales. C'est un rouage important et on s'aperçoit que dans les académies qui n'ont pas ou n'ont plus de délégué académique, la vie associative au niveau départemental végète voire disparaît.

Ici et là, la vie ANCPienne renaît dans certains départements. J'encourage les collègues qui timidement souhaitent faire vivre ou revivre notre association à reprendre le flambeau en désignant démocratiquement vos représentants délégués académiques et départementaux. Vous n'avez rien à y perdre, l'ANCP a tout à y gagner.

L'élection des membres élus des Commissions Nationales aura lieu lors du prochain congrès. Le travail des commissions est de préparer, étudier un certain nombre de dossiers, de rencontrer nombre de partenaires, de collecter informations et documents, d'alimenter le site national et produire les cédéroms Echanges pour les adhérents.

Je souhaite que le nombre de commissions, leur organisation, leur intitulé, leurs rôles et missions soient étudiés par le Conseil d'Administration au cours de cette année afin de continuer de faire évoluer notre association au service de tous les Conseillers pédagogiques.

Je souhaite que l'année prochaine nous fournisse l'occasion de corriger nos imperfections, d'améliorer notre efficacité et de conforter la dynamique d'échanges et de publication.

Vous l'avez bien compris : tout cela ne peut pas être que l'affaire des membres du Bureau National, du Conseil d'Administration et des Commissions Nationales. C'est l'affaire de tous !

Moi sans vous, je ne suis rien. Vous comptez sur moi. Je compte sur vous.

Pierre Mariné président